

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Eco-site d'Etaples sur la commune principale de l'AIOT Boulevard Valigot 62630 ETAPLES.**

**La référence de votre dossier est A-3-QDMRETKZN et concerne une demande de type "une déclaration de modification"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 16/06/2023 à 11h50 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)**

**La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)**

**Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **34456148500014**

Raison sociale **BAUDELET HOLDING**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**IMPASSE BLARINGHEM**

**Lieu-dit Les Prairies**

**59173 BLARINGHEM**

### Signataire

Qualité : **Directeur général**

## Référent

Fonction : **Ingénieur Environnement**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Eco-site d'Etaples**

Description des activités :

**Création d'une déchetterie professionnelle et d'un achat comptoir ferrailles, métaux et batteries au plomb. Développement de l'activité de tri, transit, regroupement de déchets non dangereux (ferrailles, métaux, bois, papiers, cartons, plastiques, déchets verts, déchets ultimes en mélange...) ; DEEE ; inertes (inférieur au seuil de déclaration). Activité ponctuelle possible de chalumage. Réorganisation des zones d'entreposage. Réfection partielle des voiries/surfaces d'entreposage et de la clôture. Implantation d'un pont bascule et d'un portique de détection de la radioactivité. Réfection des locaux sociaux et bureau d'accueil. Réfection du système de gestion des eaux pluviales sans modification du point de rejet (création d'un bassin de confinement de 160 m3 et remplacement du séparateur à hydrocarbures vétuste par un séparateur hydrodynamique). Création d'un second accès au site.**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

Localisation de l'installation

**Boulevard Valigot**

**62630 ETAPLES**

X : 605205

Y : 7047522

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation,

jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

**Création d'un second accès au site et réfection partielle de la clôture. Réorganisation des zones d'entreposage. Création d'un bassin de confinement enterré de 160 m<sup>3</sup> avec vanne d'isolement et remplacement du système de traitement des eaux pluviales (séparateur hydrodynamique).  
Implantation d'un pont bascule et d'un portique de détection de la radioactivité.**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime	Précisions
2710	2710-1-b	Collecte de déchets apportés par le producteur initial	Quantité susceptible d'être présente 6.99 t	Quantité susceptible d'être présente 6.99 t	DC	Nouvelle activité
2710	2710-2-b	Collecte de déchets apportés par le producteur initial	Volume susceptible d'être présent 299 m <sup>3</sup>	Volume susceptible d'être présent 299 m <sup>3</sup>	DC	Nouvelle activité
2711	2711-2	Transit, regroupement ou tri de déchets d'équipements électriques et électroniques	Volume susceptible d'être entreposé 999 m <sup>3</sup>	Volume susceptible d'être entreposé 999 m <sup>3</sup>	DC	Nouvelle activité
2713	2713-2	Transit, regroupement ou tri de métaux ou de déchets de métaux non dangereux	Surface de transit 999 m <sup>2</sup>	Surface de transit 1 m <sup>2</sup>	D	Activité existante
2714	2714-2	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux de papiers/cartons, plastiques, caoutchouc, textiles, bois	Volume susceptible d'être présent 999 m <sup>3</sup>	Volume susceptible d'être présent 1 m <sup>3</sup>	D	Activité existante

2716	2716-2	Transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux non inertes	Volume susceptible d'être présent 999 m3	Volume susceptible d'être présent 900 m3	DC	Activité existante mais non classée auparavant
2791	2791-2	Traitement de déchets non dangereux	Quantité de déchets traités 9.99 t/j	Quantité de déchets traités 9.99 t/j	DC	Nouvelle activité ponctuelle

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

### Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

**Création de casiers en blocs bétons modulaires pour la séparation de certaines catégories de déchets. Mise en place d'un portique de détection de la radioactivité pour identifier et isoler les éventuels chargements avec radioactivité. Création d'un bassin enterré de confinement des eaux de 160 m3 et modernisation du système de traitement des eaux pluviales de ruissellement (séparateur hydrodynamique). Le point de rejet au réseau est inchangé.**

## 7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**ETAPLES\_plan de situation.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**23\_06\_02\_Plan\_Etaples\_réglementaire-MP2-200ème.pdf**